

Printemps de la proximité

Bilan de 3 mois de redécouverte des atouts et des priorités des entreprises de proximité
Page 2

Protection sociale

L'U2P se félicite de l'avancée de la réforme de l'assiette sociale des travailleurs indépendants
Page 3

Événement

L'U2P à la journée du commerce CB
Page 3

U2P

Les Brèves, l'Agenda
Page 4

Elections législatives : l'U2P a éclairé le débat en analysant les programmes

Dans cette tourmente politique, le rôle de l'U2P a été d'expliquer les conséquences des mesures contenues dans les programmes sur les entreprises.

L'U2P a rappelé la contribution massive des petites entreprises à la croissance et à la cohésion sociale, et a souligné les enjeux des scrutins des 30 juin et 7 juillet pour les TPE et les PME. « Une organisation patronale n'est pas là pour faire de la politique mais notre responsabilité est d'éclairer le débat en posant des questions très précises aux candidats pour que chacun puisse voter en pleine connaissance des conséquences des mesures annoncées dont certaines apparaissent insupportables pour les petites entreprises. », a expliqué Michel Picon, Président de l'U2P, en ouverture des auditions organisées le 20 juin par l'U2P, la CPME et le MEDEF, qui ont permis d'interpeller successivement Edouard Philippe suivi de Boris Vallaud et Eric Coquerel, Eric Ciotti et Jordan Bardella, Bruno Le Maire et enfin Bruno Retailleau. En complément, l'U2P a adressé aux différents partis politiques un livre blanc réunissant "21 priorités pour les entreprises de proximité". Ce document était accompagné d'un questionnaire dont les réponses étaient attendues avant le 30 juin. Les réponses sont en ligne sur le site www.u2p-france.fr.



« Nous avons vocation à donner des avis sur les orientations économiques et sociales. » a poursuivi Michel Picon expliquant que certaines mesures concrètes annoncées posent question au monde économique. Au lendemain du premier tour, l'U2P a pris acte des résultats qui étaient annonciateurs d'une période d'incertitudes préjudiciables au monde économique. L'U2P qui défend les valeurs d'indépendance, de savoir-faire, de vocation professionnelle et de proximité, a demandé à la future majorité de prendre les engagements suivants : favoriser le vivre ensemble en réconciliant les Français et en leur donnant confiance en l'avenir, conditions indispensables au bon fonctionnement de l'économie ; porter une attention particulière aux petites entreprises, en leur réservant une

meilleure place dans la représentation patronale ; conduire une politique économique favorisant la création, le développement et l'innovation des entreprises, notamment des TPE ; desserrer le carcan de normes et de charges qui étouffent les TPE ; réhabiliter la valeur travail, fondement de notre économie et voie principale d'insertion sociale ; conforter la transmission des savoirs et savoir-faire en poursuivant notamment le développement de l'apprentissage ; s'appuyer sur les corps intermédiaires, notamment les partenaires sociaux, pour retrouver un dialogue économique et social constructif ; respecter le dialogue social et les accords paritaires qui en résultent. La prochaine majorité et le gouvernement devront s'appuyer sur les corps intermédiaires pour retisser le lien social. ●

@U2P_france

U2P - Union des entreprises de proximité

U2P_france

U2P

Abonnez-vous aux actualités de l'U2P sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

Bilan de 3 mois de redécouverte des atouts et des priorités des entreprises de proximité

Le Printemps de la Proximité avait pour but de révéler le géant économique et les formidables atouts qui se cachent derrière cette multitude d'entreprises.



Michel Picon
Président de l'U2P

« Notre objectif est de faire en sorte que la voix des petites entreprises soit mieux prise en compte qu'elle ne l'est aujourd'hui même si des progrès ont été faits. Les grands secteurs représentés par

l'U2P partagent beaucoup de points communs, à commencer par la taille de nos entreprises, mais aussi des valeurs telles que l'indépendance, la maîtrise des savoir-faire, la vocation professionnelle et la proximité. A travers de nombreuses initiatives locales, nous voulons notamment attirer l'attention des décideurs publics sur les apports de l'économie de proximité et sur les réalités de nos entreprises. »



En haut : Jalil Benabdillah, Vice-Président de la Région Occitanie en charge de l'Economie, l'Emploi, l'Innovation et la Réindustrialisation, dans la peau d'un boulanger (Gard, Occitanie)
En bas : Virginie Chevalier, Présidente de la CAPEB et de l'U2P Ile-et-Vilaine dans la peau d'une avocate aux côtés de Maître Chesnay (Ille-et-Vilaine, Bretagne)



Dans le cadre du Printemps de la proximité, plus d'une quarantaine d'événements ont été organisés par les U2P territoriales partout en France pour valoriser les entreprises de proximité auprès de différents publics : décideurs locaux, demandeurs d'emploi, jeunes encore scolarisés etc. Au total, ce ne sont pas moins de douze députés qui ont été rencontrés localement, dont six qui se sont prêtés au jeu d'être "artisan d'un jour" ou "commerçant d'un jour" ou "professionnel libéral d'un jour". Ils ont pu notamment découvrir les métiers de paysagiste, façadier, boulanger, charcutier, ébéniste, boucher, avocat, poissonnier ou encore taxi. L'occasion de bien se rendre compte des réalités des métiers et de leur importance dans le tissu territorial. Quatre sénateurs, deux préfets, un ministre ont également accepté de rencontrer les U2P locales pour échanger sur l'actualité, les problématiques des entreprises de proximité, les différents combats menés et les mesures proposées par l'U2P pour une meilleure prise en compte des besoins des entreprises. En complément, une série d'entreprises ont été visitées ces trois derniers mois. Plusieurs représentants de l'U2P sont intervenus dans des établissements scolaires, Missions locales et forums pour l'emploi afin de promouvoir les différents métiers. La qualité de vie et les conditions de travail ont également été mises en avant avec la remise des Trophées Quali'vie. Ce Trophée s'adresse aux TPE de l'artisanat pour battre en brèche les idées reçues et valoriser les chefs d'entreprises et leurs salariés qui mettent en place des démarches pour concilier le bien-être des salariés et la réussite de l'entreprise. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du Printemps de la proximité. ●



En haut : Jeudi de l'U2P, échanges spontanés et programmés avec les entreprises de proximité du secteur et des élus locaux (Nord, Hauts-de-France)
En bas : Stéphane Viry, député, dans la peau d'un plombier chauffagiste (Vosges, Grand-Est)



Pour en savoir plus sur toutes les actions menées, rendez-vous sur la page dédiée à l'événement : <https://u2p-france.fr/trois-mois-pour-redécouvrir-les-atouts-et-les-priorites-des-entreprises-de-proximite>



L'U2P se félicite de l'avancée de la réforme de l'assiette sociale des travailleurs indépendants

La réforme de l'assiette des cotisations sociales des travailleurs indépendants, réclamée de longue date par l'U2P, a été adoptée dans son principe par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2024. Elle a franchi une étape supplémentaire avec la consultation des caisses nationales de sécurité sociale sur le projet de décret de mise en œuvre de la réforme à compter du 1er janvier 2025 pour les artisans, commerçants et professionnels libéraux.

Cette réforme est très attendue par les quatre millions de travailleurs indépendants du pays. Et pour cause, elle doit corriger une situation injuste qui fait qu'aujourd'hui les travailleurs indépendants versent un montant de CSG et de CRDS supérieur aux salariés et a contrario se constituent moins de droits à la retraite. L'objectif est d'établir une équité contributive entre indépendants et salariés et de simplifier le calcul de l'assiette des cotisations et contributions sociales des travailleurs indépendants.

Financièrement cela se traduira par une baisse de leurs GSG-CRDS compensée par une hausse de leurs cotisations d'assurance maladie et d'assurance vieillesse de base et retraite complémentaire. Les indépendants seront gagnants avec cette réforme qui va se traduire à terme par une augmentation de leur retraite. A fortiori les personnes les plus éloignées de l'âge de la retraite pourront bénéficier à plein de cette réforme. C'est la raison pour laquelle les représentants de l'U2P dans les caisses

nationales de sécurité sociale ont émis un avis favorable au projet de décret. L'U2P invite le gouvernement à publier sans attendre le décret de mise en œuvre, sachant qu'un report conduirait à remettre en cause le calendrier de la réforme. Le Président de l'U2P a ajouté : « Nous demandons au gouvernement de concrétiser cette réforme revendiquée et portée par l'U2P depuis plusieurs années, qui va mettre fin à une injustice et qui va améliorer la retraite des travailleurs indépendants. » ●



L'U2P à la Journée du commerce CB 2024

La Journée du Commerce CB est une journée de sensibilisation aux grands enjeux que les commerçants et les acteurs de l'écosystème CB doivent relever. Elle s'est tenue le 28 juin à la Station F, dans le 13ème arrondissement de Paris.



Le commerce joue un rôle important dans l'accompagnement des évolutions sociétales et dans la dynamique économique de notre pays. C'est pourquoi cette journée a été créée pour décrypter la situation et dessiner l'avenir pour mieux s'y préparer. Faisant la promotion de « la French Tech », la journée avait pour objectifs de mettre en relation directe les acheteurs privés (TPE, PME-ETI,

grands groupes) ; et de rendre visible les solutions innovantes des entreprises françaises. Le programme s'est articulé autour de 2 piliers : des tables rondes et une exposition des start-ups lauréates des Trophées de l'Innovation CB et des « pépites » du LAB by CB. Trois tables rondes ont été organisées. La première intitulée « Le commerce, un révélateur de tendances » a mis en lumière un thème volontairement large

permettant d'aborder les sujets économiques et les impacts environnementaux, des nouveaux modèles d'entreprise. L'U2P, représentée par Jean-Raymond Dumas (CGAD), a participé à la seconde table ronde consacrée à la thématique de la place du paiement dans le commerce. L'U2P a pu rappeler les implications pour les petites entreprises, les commerçants, concernant la démultiplication des solutions de paiement ainsi que la lisibilité pour ces entreprises et leur clientèle. Jean-Raymond Dumas a évoqué les coûts humains et financiers des solutions de paiement, ainsi que l'accompagnement spécifique des entreprises de proximité. Le paiement ne se positionne plus uniquement comme une opération de débit/crédit des comptes bancaires mais comme une étape du

parcours client à valeur ajoutée. Le troisième thème abordé « Le commerce de demain, perspectives et prospectives » a permis de montrer l'évolution des pratiques commerciales, des modes de consommation et des comportements d'achat, la mobilité des clients et des marchandises, les technologies innovantes, les transformations environnementales et sociétales... de multiples facteurs qui obligent le commerce à se réinventer. L'après-midi, les trophées de l'innovation CB « édition spéciale Station F » ont été remis aux start-up françaises les plus innovantes qui ont concouru cette année sur le thème du pouvoir d'achat et de la consommation durable. Cette journée, qui valorise l'innovation et tente d'analyser et de décoder le commerce d'aujourd'hui, a lieu chaque année. ●

Les Brèves

Cybermalveillance : enquête auprès des entreprises. En vue d'une prochaine campagne de sensibilisation des TPE-PME aux situations de cyberattaque, une enquête préparatoire est lancée. Cette enquête, à l'initiative de Cybermalveillance.gouv.fr en partenariat avec la CPME, le MEDEF et l'U2P, porte sur la maturité des TPE-PME en termes de cybersécurité et a pour objectif d'améliorer la cybersécurité des entreprises. L'enquête s'adresse prioritairement aux dirigeants de TPE-PME, aux personnes en charge de l'informatique et de la sécurité, ou à toute personne susceptible de répondre à des questions sur l'informatique et la cybersécurité de l'entreprise. L'enquête est ouverte jusqu'au 12 juillet 2024. Pour participer : <https://ow3.cawi.fr/xcawi2-bj27374/>

Lancement de l'édition 2024 du Trophée Quali'Ve. Sept U2P territoriales, les CPRIA régionales (Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles de l'Artisanat) et leurs partenaires ont lancé l'édition 2024 du Trophée Quali'Ve. Afin de donner plus de visibilité aux bonnes pratiques des entreprises à taille humaine, se sont associées au Trophée les régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand Est, Normandie et Occitanie. Le Trophée récompense les entreprises de moins de 20 salariés ayant mené des actions visant à créer une véritable dynamique dans l'entreprise où chacun, selon la place qu'il occupe, chef d'entreprise ou salarié(e) s'est impliqué. Portant sur : la santé au travail, le développement professionnel, les relations au travail et le climat social, l'égalité professionnelle, le contenu

et l'organisation du travail, le management. Les candidatures peuvent être déposées, soit en ligne sur le site www.trophee-qualivie.fr, soit après téléchargement du dossier de candidature sur le site internet, retournées par mail ou par courrier avant le 1er octobre 2024.

Les Rencontres des Métiers du Bâtiment by CAPEB ont eu lieu fin juin. Les Journées Professionnelles de la Construction de la CAPEB ont changé de nom pour devenir : les Rencontres des Métiers du Bâtiment by CAPEB. Ce changement incarne la volonté d'en faire un événement de référence pour aider tout artisan qui le souhaite à appréhender au mieux les évolutions auxquelles il est confronté en s'appuyant sur la force du collectif CAPEB. Les Rencontres des Métiers du Bâtiment, qui se sont tenues à Bordeaux du 25 au 27 juin, réunissant plus de 1 100 inscrits et 98 exposants, ont été jugées comme une réussite. L'événement avait pour ambition de remettre les métiers du bâtiment au coeur du débat. Au programme, des exposants sont venus présenter leurs services et leurs dernières innovations en matière de transition énergétique, développement durable, accessibilité et adaptabilité des logements, gestion et vie de l'entreprise. Cependant le doute a pris le pas sur les motifs de satisfaction dans ce contexte d'incertitude politique. Jean-Christophe Repon, Président de la Capeb, a annoncé « *Après plus de deux ans de revendication sur la place de la TPE dans l'activité du bâtiment, tout s'arrête* ». Ce dernier a également cité le projet de loi de Simplification de la vie économique, l'actualité autour de la performance énergétique, la facilitation de l'obtention de la qualification RGE. ●

L'Agenda

17 juin

Entretien du Président, Michel Picon, et du Secrétaire général de l'U2P avec le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire.

18 juin

Participation du Président de l'U2P, Michel Picon, à l'assemblée générale de l'U2P Grand Est et à la signature de la Convention de partenariat U2P / Préventica.

20 juin

Réunion du Conseil exécutif.

Audition des leaders des partis politiques par les organisations patronales (U2P, MEDEF, CPME).

21 juin

Rencontre du Président, Michel Picon, et du Secrétaire général de l'U2P avec la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, Catherine Vautrin.

24 juin

Participation du Président de l'U2P, Michel Picon, à l'assemblée générale de l'U2P Hauts de France, à Ennevelin, et à un point presse.

28 juin

Déplacement du Président, Michel Picon, et du Vice-Président de l'U2P, Christophe Sans, à l'U2P Provence Alpes Côte d'Azur, à Marseille pour effectuer des visites d'entreprises avec la presse, participer à l'assemblée générale de l'U2P PACA, et échanger avec les représentants des organisations membres sur l'actualité.

Sur les réseaux sociaux

Félicitation à @fanny_reyre, présidente dynamique qui a fait rayonner l'U2P en Pays de la Loire et qui a contribué au développement du collectif des U2P de région. Bienvenue à @EricGirardeau !

@U2P_france — X (ex-Twitter) — 20 juin 2024



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 1 juillet 2024

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Michel Picon | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale de l'Artisanat des Métiers en Détail

CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage